



ENTRAIDE DE LA CATASTROPHE DES HAUTEURS DU STE ODILE

Monsieur le Président de la République Nicolas SARKOZY
Palais de l'ELYSEE

Strasbourg, le 18 Mars 2008

Monsieur le Président de la République,

Pour beaucoup ce vendredi 14 mars 2008 ne laissera aucun souvenir particulier. Pour nous, membres de l'association ECHO et proches des victimes représentant la majorité des parties civiles, ce jour était celui tant attendu de l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Colmar, plus de 16 ans après qu'un Airbus A 320, que certains prétendent l'avion le plus sûr du monde, soit allé se crasher sur le Mont Sainte Odile le 20 janvier 1992, faisant 96 victimes parmi lesquelles seulement 9 rescapés.

Dans les jours qui suivirent ce drame, le gouvernement d'alors s'engageait solennellement à rendre justice aux victimes. Nous l'avons cru. Et, en nous réunissant en association, en nous soutenant mutuellement, nous avons réussi, durant ces seize années, à transcender notre peine et à la rendre constructive. En particulier, à notre manière et malgré la modestie de nos moyens, nous avons collaboré activement à chaque étape de l'instruction, et ce afin que toute la lumière soit faite sur les circonstances et les responsabilités de cette catastrophe qui nous avait définitivement privés d'un enfant, d'un conjoint, d'un père ou d'une mère, d'un frère ou d'une sœur, d'un proche, d'un ami.

Mais rien ne nous aura été épargné durant cette interminable instruction, où plusieurs juges se sont succédé sans terminer leur travail, où les experts se sont tour à tour déjugés ou auto commis, où les dysfonctionnements de l'organisation des secours auront été totalement passés sous silence alors que certaines victimes avaient survécu plusieurs heures avant de succomber faute de soins.

Nous savons désormais, à la lueur de cette longue attente et à l'expérience de deux procès de huit semaines chacun, combien il est difficile pour les familles de victimes de se présenter face à la justice de façon égalitaire et combien se révèle ingrate pour elles cette quête d'équité lors de débats infiniment éprouvants. Sans que le tribunal ne s'en offusque, les avocats du transporteur ont même comparé nos victimes à « des colis envers lesquels on n'a pas plus d'obligation que d'en rembourser le contenu lorsqu'ils ont été détruits » !

Nous étions néanmoins confiants ce 14 mars : notre action avait été constante, minutieuse et éminemment probante, procureurs et avocats généraux avaient épousé l'essentiel de nos thèses, tant en première instance qu'en appel, et la Justice de notre pays, celui des Droits de l'Homme, ne pouvait qu'être libre, indépendante et juste...

Mais il aura fallu à peine une heure à la Présidente de la Cour pour rendre un arrêt aussi scandaleux qu'inattendu, aussi inique que partial. Relaxe générale ! Pas de coupable ! Pas de fautif ! Pas de responsable, pas même civilement ! Humainement, cela veut dire que cet avion n'est jamais tombé et juridiquement que c'est la fatalité. C'est nier l'existence même de nos victimes (leurs noms n'ont d'ailleurs pas été cités par la présidente) et pourtant, ce vendredi 14 mars, on les a tuées une seconde fois. Nous, leurs familles, leurs proches, sommes à terre, anéantis, sans espoir de nous relever. Aurons-nous seulement la possibilité matérielle de nous pourvoir en cassation alors qu'on vient de nous condamner à restituer les sommes allouées en première instance au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure pénal et destinées à nos frais d'avocats ?

Nous souhaitons ardemment par ailleurs que l'arrêt nous concernant soit incitatif quant à l'amélioration de la sécurité aérienne. Car, au taux de sécurité actuel, il y a un accident fatal toutes les quatre à cinq semaines environ. Si le taux moyen de croissance, estimé à 5 % par an se maintient, et si rien n'est fait, il y aura un accident fatal toutes les deux semaines vers 2025 et un chaque semaine vers 2035 !

Monsieur le Président, vous qui mettez en avant le droit des victimes tandis que votre Garde des Sceaux souhaite les voir au cœur de la justice, nous sommes persuadés que vous serez sensible à notre désarroi et, qu'en nous accordant un entretien, vous aurez à cœur de nous aider. Et à travers nous, toutes les victimes de crashes aériens, d'aujourd'hui et de demain.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, nos salutations les plus respectueuses.

Le Président
Alvaro RENDON

Adresse Postale : Maison des Associations 1a, place des Orphelins 67000 STRASBOURG ☎ 03.88.25.19.39 www.association-echo.com

- Antenne Alsace : Dominique BEGUIN ☎ 06.89.10.30.34 – email : dbeguini@hotmail.com
- Antenne Paris : Alvaro RENDON ☎ 01.43.42.98.31 ou 06.07.80.05.23 – email : arendon2@gmail.com
- Antenne Paca : Paul RENARD ☎ 06.22.77.57.34 – email : renardp@free.fr